

Inscriptions aux écoles de musique et de danse.

Composé d'une école de musique et d'une école de danse, le Pôle Artistique Musique et Danse de la Ville de Péronne débute les inscriptions pour l'année 2024-2025. Vous êtes tenté(e) par la découverte des instruments à bois, des cuivres, des cordes ou des percussions ? Ou vous préférez vous essayer à la danse classique, au jazz, au contemporain jazz ?

Les inscriptions débutent le mardi 27 août. N'hésitez pas à vous renseigner lors des 4 permanences organisées de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'Espace Patrick Dupond :

- Mardi 27 août
- Mercredi 28 août
- Jeudi 29 août
- Mercredi 04 septembre